



# NON AUX SANCTIONS

Le 15 novembre, en mixte, une rupture d'artère a provoqué l'extinction des signaux et de l'éclairage, entre La Motte-Picquet Grenelle et Emile Zola, pendant plusieurs heures.

La direction reproche des franchissements de ces signaux à plusieurs conducteurs. La direction annonce d'ores et déjà que ces derniers seront sanctionnés. C'est inacceptable !

En effet, au regard de la situation particulièrement dégradée, la direction doit faire preuve de discernement et ne pas avoir une position simpliste à savoir « un signal franchi égale une sanction ».

Si la sécurité est la priorité de la direction, pourquoi, alors que les signalements ont été effectués depuis 10 jours, roulons-nous toujours avec des lampes repères de rupteurs d'alarme éteints dans deux interstations ?

La CGT ne laissera pas une direction zélée à n'avoir pour seule réponse à la sécurité ferroviaire, la répression des conducteurs.

CGT Métro - RER 85, rue Charlot 75003 Paris

Tél : 01 44 84 52 55 Int : 58 771 Fax : 01 44 78 53 48 Cgtmetro-rer@gmail.com

Retrouvez toutes les infos sur notre site: [www.cgt-metro-rer.fr](http://www.cgt-metro-rer.fr)

2016.12.14

